



## **Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école L'Amitié, de La Pruchière et des Vents-et-Marées**

**Lundi 27 septembre 2021 à 19 h  
Plateforme TEAMS**

### Présences

Personnel de soutien :	Kelly Boutin
Parents :	M <sup>mes</sup> Annick D'Amours, Karine Lévesque, Rachel Rioux, Audrey Lizotte, Mariève Giroux-Talbot et Andrée Malenfant
Enseignantes :	M <sup>mes</sup> Florence Lévesque, Myriam Dumais et Nancy Pelletier
Service de garde :	Sue-Helen Dionne
Professionnel :	À déterminer
Direction :	M. Yvan Ouellet

### **PROJET PROCÈS-VERBAL**

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

##### 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum

Après constatation du quorum, Monsieur Ouellet, directeur, ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.  
Une présentation de chaque membre est faite à tour de rôle.

##### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 27 septembre 2021

Monsieur Ouellet fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Il est proposé par Madame Andrée Malenfant et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

##### 1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 juin 2021

Il est proposé par Madame Rachel Rioux et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 14 juin 2021 soit adopté tel qu'il est proposé.

##### 1.4 Suivi au procès-verbal

Un survol du procès-verbal est fait.

Le plan de lutte contre l'intimidation sera présenté à la rencontre de novembre.

Classe extérieure : le projet va bon train et nous sommes à établir les priorités pour la mise en place de la 2<sup>e</sup> phase du projet.

Brigadiers scolaires : une rencontre a eu lieu en juin dernier avec le conseil municipal. Depuis cette rencontre, une traverse pour piéton avec signal lumineux a été installée sur la route 230 à la hauteur du pont. On demande également qu'une demande de présence policière soit faite à la Sûreté du Québec pour qu'il y ait présence de patrouilleurs à ce signal lumineux pour assurer une vigilance et une prévention auprès des automobilistes.

Le dossier des collations est encore en discussion au centre de services scolaire. Si rien n'avance dans ce dossier au sein du centre, nous procéderons à une écriture d'une politique alimentaire pour notre établissement. Le souhait serait que cette politique soit en place d'ici la fin de l'année scolaire 2021-2022 pour une mise en place à la rentrée scolaire 2022-2023.

## 2. DOSSIERS DE DÉCISION

### 2.1 Élection des officiers

#### 2.1.1 Présidence

Madame Nancy Pelletier propose Madame Rachel Rioux.  
Madame Rioux refuse.

Madame Andrée Malenfant propose Madame Audrey Lizotte  
Madame Lizotte accepte et est élue par acclamation.

#### 2.1.2 Vice-présidence

Madame Rachel Rioux propose Madame Marie-Ève Giroux-Talbot.  
Madame Giroux-Talbot accepte et est élue par acclamation.

#### 2.1.3 Trésorerie

Madame Rachel Rioux propose Madame Nancy Pelletier.  
Madame Pelletier accepte et est élue par acclamation.

#### 2.1.4 Secrétariat

Madame Rachel Rioux propose Madame Andrée Malenfant.  
Madame Malenfant accepte et est élue par acclamation.

Madame Audrey Lizotte propose la fermeture des élections. Adoptée à l'unanimité

## 2.2 Choix des membres de la communauté

Madame Ève-Marie Bélanger, technicienne en loisirs pour la municipalité de Rivière-Ouelle et qui siégeait au conseil d'établissement ne pourra plus agir en tant que représentante de la communauté.

Monsieur Ouellet demande la collaboration de tous pour trouver 2 personnes pour siéger à titre de représentant de la communauté.

## 2.3 Révision et adoption des règles de régie interne

Après avoir fait la lecture des règles de régie interne et avoir répondu à certaines questions, l'adoption de celles-ci est proposée par Madame Andrée Malenfant et adoptée à l'unanimité.

## 2.4 Dénonciation d'intérêts (art. 70 LIP)

Monsieur Ouellet a acheminé par courriel le formulaire de dénonciation d'intérêts. On demande aux membres de le compléter et de le faire parvenir par courriel au directeur Monsieur Ouellet.

## 2.5 Établissement des calendriers des séances du conseil d'établissement

Les dates suivantes sont proposées par Monsieur Ouellet, directeur.  
Les 27 septembre 2021 (TEAMS), 15 novembre 2021 (L'Amitié ou TEAMS),  
7 février 2022 (La Pruchière ou TEAMS), 11 avril 2022 (des Vents-et-Marées  
ou TEAMS), 16 mai 2022 (si besoin) et 20 juin (à déterminer) 2022.

Les dates sont acceptées à l'unanimité.

## 2.6 Approbation des sorties éducatives nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école

### **RÉSOLUTION POG 21-22-001**

Deux sorties éducatives nécessitant un déplacement hors terrain de l'école sont déposées.

La première est à titre informative puisque la sortie est au parc de la municipalité et est à moins d'un kilomètre. Une résolution a déjà été adoptée pour ces déplacements. Cette sortie aura lieu le 30 septembre 2021 et est pour les élèves du préscolaire 4 et 5 ans de la Pruchière.

La deuxième est une sortie à la montagne du collège et s'adresse également aux élèves du préscolaire 4 et 5 ans de la Pruchière. Cette sortie est prévue le 7 octobre 2021 et nécessite un transport scolaire.

Madame Annick D'Amours propose l'acceptation des sorties éducatives.  
Adoptée à l'unanimité.

## 2.7 Approbation des campagnes de financement pour les OPP

### **RÉSOLUTION POG 21-22-002**

Il y a une demande de campagne de financement de la part de l'OPP de Rivière-Ouelle. Cette campagne sera pour amasser des sous pour améliorer la cour de l'école. Le projet est de redessiner des jeux sur l'asphalte sur la cour de l'école.

Madame Rachel Rioux propose que le conseil d'établissement donne son aval à la campagne de financement de l'OPP de l'école des Vents-et-Marées.

Adoptée à l'unanimité.

## 3. DOSSIERS D'INFORMATIONS

### 3.1 Direction

#### 3.1.1 Plans d'action liés aux objectifs du projet éducatif

Monsieur Ouellet présente un document de travail sur lequel l'équipe-école a travaillé pour élaborer un plan d'action liés aux enjeux, orientations et objectifs du projet éducatif.

Il mentionne que ce document permet de faire le suivi du projet éducatif et que le conseil sera informé, mais ne pourra modifier celui-ci. Il peut questionner sur les atteintes des cibles dans le projet éducatif, mais la mise en œuvre est sous la responsabilité de l'équipe-école.

### 3.2 Services de garde

M<sup>me</sup> Sue-Helen Dionne fait un compte-rendu des activités qui se sont déroulées dans le service de garde de la Frayère de Saint-Gabriel. Étant à sa première participation au conseil d'établissement, elle ira chercher les informations des autres services de garde pour la prochaine rencontre

### 3.3 Enseignants

Mesdames Myriam Dumais, Nancy Pelletier et Florence Lévesque nous font un compte-rendu des activités qui se sont déroulées dans le cadre de la rentrée scolaire. Ils font également une présentation des activités à venir.

3.4 OPP

Rien à signaler.

3.5 Comité de Parents

La rencontre du comité de parents a lieu le mardi 29 septembre 2020

3.6 Correspondance

Aucune correspondance

3.7 Autres sujets

3.8 Public

Aucun suivi

4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

4.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Nancy Pelletier à 20 h 25.

---

Présidente

---

Yvan Ouellet  
Directeur